

Guidel - Un nouveau service de coaching plaisance au port

5 août 2016



David Martin, responsable de la base nautique, et William Vilain, responsable du port de plaisance, proposent un nouveau service de coaching. |

L'initiative

Un nouveau service est proposé cet été pour tous les plaisanciers qui souhaitent se perfectionner : le coaching plaisancier directement sur leur bateau.

Ce nouveau service proposé par la Sellor s'adresse aux plaisanciers qui cherchent à gagner en autonomie et en performance. Le principe est simple. Après avoir échangé sur les souhaits et besoins du plaisancier, le coach, détenteur d'un brevet d'État voile et certifié par la Fédération française de voile (FFV), propose une séance personnalisée sur le bateau, sur différents thèmes (conduite, pilotage, manoeuvres, navigation, accostage, etc.). Le programme et la durée sont modulables selon les besoins du plaisancier.

« Cette activité est accessible à tous les plaisanciers, sur bateau à voile ou à moteur, indique David Martin, responsable de la base nautique de Guidel-Plages. Selon le thème choisi, on peut concentrer les efforts sur les manoeuvres de port ou sur le pilotage, à la rencontre de nouveaux coins de littoral à découvrir. »

Renseignements : auprès de la capitainerie, au 02 97 05 99 92. Tarifs : 58 € l'heure ou 160 € la demi-journée.